

Chantal BERTOUILLE
Député wallon
Echevin de Comines-Warneton

Comines, le 04.05.2005

Rue des Canons, 39
7780 COMINES

 056 55 63 59
 056 55 90 80
 0478 27 98 94
 bertouille.ch@skynet.be
 www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/030

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

**La Communauté française prête à financer l'achat de matériel de lecture
de livres sonores pour les personnes malvoyantes et aveugles**

A diverses reprises, le Député Chantal Bertouille a interrogé les autorités compétentes pour ce qui concerne l'accès aux biens culturels pour les personnes handicapées. Les personnes malvoyantes et aveugles auront prochainement la possibilité de bénéficier de livres sonores respectant la norme internationale DAISY.

Ce standard DAISY permet l'enregistrement d'un livre entier sur un CD et au lecteur de parcourir le livre par chapitre et même par paragraphe et d'y disposer des signets électroniques en cas d'interruption de la lecture.

Malheureusement, l'achat d'un enregistreur respectant la norme DAISY coûte cher. C'est pourquoi le Député Chantal Bertouille a interrogé la Ministre Fadila Laanan sur ce sujet.

On apprend ainsi que la Communauté française a pu dégager un budget de 30.000 euros en équipement pour l'acquisition de trois enregistreurs respectant la norme DAISY, enregistreurs qui ont été mis à disposition de la Ligue Braille.

De plus, la Ligue Braille est actuellement en négociation avec la firme qui commercialise le système DAISY pour obtenir des prix plus avantageux pour l'acquisition des lecteurs par ses affiliés, partant du principe que leur propre participation ne devrait pas excéder 100 euros sur les 350 euros que coûterait un lecteur.

La Ministre se dit attentive à l'évolution du dossier et reste d'ailleurs en contact avec la Ligue Braille pour ce qui concerne l'achat du matériel par les particuliers.